

Énoncé

« Nul ne conteste qu'on doive élever et instruire la jeunesse de façon à lui faire profiter des acquis de l'expérience humaine. Mais c'est là le privilège et la condition propre d'un être humain dans la maturité de ses facultés que de se servir de l'expérience et de l'interpréter à sa façon. C'est à lui de découvrir ce qui, dans l'expérience transmise, est applicable à sa situation et à son caractère. Les traditions et les coutumes des autres sont, jusqu'à un certain point, des témoignages de ce que leur expérience leur a appris, et elles justifient une présomption⁽¹⁾ qui, comme telle, est digne de respect. Mais il se peut en premier lieu que l'expérience des autres soit trop étroite, ou qu'ils l'aient mal interprétée ; il se peut deuxièmement que leur interprétation soit juste sans toutefois convenir à un individu particulier. Les coutumes sont faites pour les vies et les caractères ordinaires ; mais un individu peut avoir une vie et un caractère extraordinaires. Troisièmement, même si les coutumes sont à la fois bonnes en soi et adaptées à l'individu, il se peut que se conformer à la coutume uniquement en tant que telle n'entretienne ni ne développe en lui aucune des qualités qui sont l'attribut distinctif de l'être humain. Les facultés humaines de la perception, du jugement, du discernement⁽²⁾, de l'activité intellectuelle, et même la préférence morale, ne s'exercent qu'en faisant un choix. Celui qui n'agit jamais que suivant la coutume ne fait pas de choix. Il n'apprend nullement à discerner ou à désirer ce qui vaut mieux. »

STUART MILL

Pour expliquer ce texte, vous répondrez aux questions suivantes, qui sont destinées principalement à guider votre rédaction. Elles ne sont pas indépendantes les unes des autres et demandent que le texte soit d'abord étudié dans son ensemble.

Questions

1. Formulez la thèse de ce texte et restituez les étapes de l'argumentation.
2.
 - a) Expliquez en quoi la « maturité » consiste à « se servir de l'expérience et [...] l'interpréter à sa façon ».
 - b) Quel lien J.S. Mill fait-il entre « l'expérience » et « les traditions et les coutumes » ?
 - c) Montrez en quoi l'exercice des « facultés humaines » dont il est question et « la préférence morale » consistent à faire « un choix ».
3. L'expérience des autres est-elle insuffisante pour guider l'individu dans ses choix ?

(1)*Présomption* : le fait de présumer, supposer.

(2)*Discernement* : capacité de distinguer.